



# FICHE DE POSTE N°7

## COMMISSION MEDICALE

### Rôle de la commission :

- Développer les actions relatives à la santé des joueuses et joueurs de badminton (compétiteurs et loisirs)

### Activités de la commission :

- Travailler avec le médecin du comité
- Gérer les relations avec l'école de kinésithérapeutes et d'ostéopathes
- Développer des actions opérationnelles sur la santé (fiches de nutrition, fiches d'échauffement pour les joueurs, etc.)

### Présidence de la commission :

- Secrétaire Général

### Facteur clefs de succès :

- Une présence médicale sur les rencontres importantes

### Exigences vis-à-vis des membres de la commission:

- Etre licencié dans un club ou avoir une licence Comité
- Avoir 16 ans
- Avoir si possible occupé un poste de dirigeant d'une association et avoir des connaissances en badminton
- Être élu au comité directeur

### Dépend de :

Secrétaire général

### Intérim assuré par :

Secrétaire général

### Participe aux réunions du bureau :

non

### Participe aux réunions du Comité Directeur :

oui

### Participe aux réunions des Présidents de club :

non

### Participe aux réunions des responsables jeunes :

non

### Participe aux réunions des capitaines d'équipes :

non